

La Chronique de L'Oppidum

Journal d'information trimestriel de l'A.S.C.O.T. - Numéro 34 – Septembre 1999
ISSN 1168.7908 - Le numéro 15 F - Abonnement 50 F - Imprimerie spéciale ASCOT -
CPPAP 73.128 - Directeur de publication : V. Quintin - Dépôt légal : 3ème trim. 1999

Censure...

Le jugement du tribunal administratif est tombé : L'ASCOT devra payer environ 20.000 F de frais d'expertise !

Cependant grâce à l'ASCOT l'autorisation initiale du Préfet a été largement modifiée :

- ◆ Plusieurs parcelles ont été exclues du périmètre (ce qui confirme par ailleurs notre plainte pour faux et usage de faux), ainsi que le chemin communal.
- ◆ Ce chemin communal fait l'objet d'une procédure de déclassement (enquête publique de 15 jours !) afin de régulariser sa destruction illégale par la carrière.
- ◆ La réhabilitation du site fait l'objet d'un Comité de suivi auquel participe l'ASCOT.
- ◆ Le carrier a été sommé de produire ses titres de propriétés, et de rétablir les clôtures à leur emplacement exact.
- ◆ La garantie financière du carrier pour la réhabilitation du site a été assurée.
- ◆ Des parcelles de l'État exploitées sans aucune autorisation ont donné lieu au versement d'une indemnité par le carrier.

Actuellement notre plainte pour « Faux et usage de faux » est en cours d'instruction, et la Gendarmerie enquête.

Il s'agit donc pour le T.A. de Clermont-Ferrand de nous faire payer une partie d'une expertise (que nous considérons d'ailleurs comme inutile) tout en nous donnant raison sur tous ces points non négligeables.

C'est comme si vous signaliez un vol ou une agression, et que l'on vous impute une partie des frais de déplacement de la police !

Cette décision inique est sans précédent. Nul doute qu'elle sera cassée en Appel, la Cour d'Appel Administrative de Lyon jugeant plus sereinement que celle de Clermont-Ferrand. Le carrier n'a pas le bras aussi long...

On veut frapper l'ASCOT à la caisse, tactique habituelle des sournois qui veulent faire taire les gêneurs. Cela ne réussira pas, nous continueront à dénoncer la destruction illégale des Côtes de Clermont, la présence scandaleuse d'une carrière sur ce site archéologique, la disparition d'un vaste espace naturel aux portes de la ville, dont tous les élus demandent pourtant la protection.

Nous ne voulons pas payer cette « prime à la fraude ». Si l'on veut nous saisir, que l'on sache que l'ASCOT a de nombreux amis, et que nous ne laisserons pas tomber notre emploi jeune.

D'ailleurs vous trouverez dans ce journal un bulletin de souscription exceptionnelle pour nous venir en aide.

En paraphrasant la phrase célèbre d'un Maurice Clavel, nous disons : « Messieurs les censeurs, nous ne vous disons pas bonsoir ! » ♣



Association pour la
Sauvegarde des
Côtes de Clermont
Chanturgue

81, rue de Beaupeyras
63100 Clermont-Ferrand

Site Internet :
www.multimania.com/ascot

Route 206
Port payé - Clermont CTP

Tirage : 1200 ex.

SOMMAIRE

Éditorial	1
Brèves	2
Abonnement	2
P. Eychart (1952-1999)	3
Bulletin de Souscription	4

FAR-WEST aux Martres d'Artières : Le 5/06/99 M. Chambon devait arrêter son extraction d'alluvions dans la carrière qu'il possède aux « Martailles » (Les-Martres-d'Artières), c'est-à-dire dans le lit majeur de l'Allier, où les autorisations ne sont plus reconduites.

Allait-il s'arrêter ? Et bien non, bien sûr ! Les panneaux réglementaires ont été enlevés, quant à l'extraction, elle a continué en toute illégalité.

Ceci a été signalé à la DRIRE et à M. le Préfet le 13/09/99 : Si les autorités s'endorment, les citoyens veillent !

La DRIRE a établi un procès-verbal de constatation le 20/09/99 et a demandé au carrier d'arrêter son exploitation. Résultat ? Ceci a eu pour effet d'accélérer la noria des camions pour stocker dans une autre carrière les granulats extraits illégalement !

Inconscience ou malhonnêteté évidente... La suite appartient au Procureur de la République, et M. Chambon sait que l'amende encourue n'est qu'un faible pourcentage de ce qu'il extrait journalièrement...

Les associations de défense de la Nappe Phréatique de l'Allier ont été prévenues, et comme l'ASCOT aime bien M. Chambon, et pour éviter un laxisme partisan, nous suivrons aussi ce dossier-là... ♣

Déclassement du chemin communal de la Plaine : En fin d'enquête le registre comportait 16 remarques, toutes défavorables au déclassement. Le dossier quasi inexistant montrait bien l'absence de réflexion de la mairie de Durtol et la hâte suspecte de son bouclage.

On ne voit pas comment ce chemin pourrait être déclassé : Il est vrai que seul M. Chambon a des raisons pour être favorable à ce déclassé. Ces raisons pèsent 200 000 tonnes, soit environ 8 millions de francs, valeur des granulats extraits illégalement sans bourse délier... ♣

Exposition : Actuellement et jusqu'à la fin de la semaine l'ASCOT expose les mannequins gaulois de David Méjean à l'Espace Massif Central, Maison du Tourisme, place de la Victoire à Clermont-Ferrand. On pourra voir le travail de reconstitution historique de l'artisanat gaulois, y compris un fier guerrier monté sur un cheval impressionnant ! Par ailleurs on y trouvera de la documentation et les maquettes du site des Côtes et du camp romain de Chanturgue tel que découvert par Paul Eychart... ♣

Aménagement : Le projet de mise en valeur porté par SINA 2000, syndicat de communes qui regroupe Clermont, Cébazat et Gerzat, a été présenté par le cabinet d'études SYCOMORE, à tous les intervenant, associations, élus des cinq communes riveraines, administrations l'Équipement, de l'Industrie, de la Culture, Clermont Communauté. Le projet a rencontré l'assentiment de tous, particulièrement de l'ASCOT. Reste à le faire vivre et à trouver la structure politico-administrative idoine... ♣

Adhérez à l'ASCOT, et abonnez-vous à "La Chronique de l'Oppidum".

Pensez à renouveler votre cotisation et votre abonnement. Votre soutien nous est nécessaire...

Permanence au local tous les jours, sauf vacances scolaires, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h.

Bulletin d'abonnement à **"La Chronique de l'Oppidum"** - Bulletin d'adhésion à l'**"ASCOT"**

Tél. 04.73.31.27.75 - Fax . 04.73.36.99.07

✉ 81, rue de Beaupeyras - 63100 Clermont-Ferrand - (C.C.P. n° 2 456 - 49 S Clermont-Fd)

Nom/Prénom :

Adresse :

Souhaite adhérer à l'ASCOT et recevoir « La Chronique de l'Oppidum ». Ci-joint règlement de 100 F. Une carte d'adhérent me sera remise lors de l'Assemblée générale de printemps.

1ère adhésion

Membre bienfaiteur (150 F ou plus)

Renouvellement

Abonnement seul : 50 F

Le temps est-il un adversaire ou un allié des entreprises de longue haleine ?

Cela dépend de la façon dont il est employé et de ce que l'on y met. Pour ce qui est de cette fameuse « affaire » de Gergovie, j'ignorais, au début de mon engagement, que ce serait long.

C'est en fait très long, long au point que je n'en verrai pas la fin (administrative) parce que pour ce qui est de ce que la plus grande partie de ceux et celles qui s'y intéressent et qui ne veulent voir que les faits réels, crédibles, leur confiance, manifestée souvent, me montre que j'en ai fini avec ce que je devais apporter à l'étude entreprise.

Nous sommes donc, actuellement, dans une situation ambiguë. Les non-initiés n'y comprennent pas grand chose, parce que cette ambiguïté vient pour partie de ceux qui à Merdogne ont encore des prétentions pour y conserver Gergovie.

Il faut bien voir que la partie leur est facilitée par ce que représente financièrement et politiquement l'exploitation de la carrière qui s'étend actuellement sur près (ou plus) de 70 hectares ; exploitation qui est bien soutenue par des décisions préfectorales contre lesquelles l'ASCOT mène une action en justice. Il sera bon un jour que les détails de cette situation soient diffusés et connus. Mais cet aspect du problème, étant du domaine administratif et juridique, pourrait paraître relever de la sincérité, puisque les décisions qui s'y rapportent sont (ou devraient être) les manifestations de la loi. La conscience semble donc protégée puisque le pouvoir en garantit, par ses lois, justement la valeur.

Mais il est un autre aspect du problème : celui-là est du domaine scientifique que seule la conscience (encore) garantit, puisque la science dans notre culture semble sacralisée et correspondre à ce qui nous est enseigné depuis des générations d'esprits honnêtes et désintéressés. La marche vers le progrès passe par cet esprit là. Transgresser par intérêt – de toutes sortes - c'est mentir, trahir ce qui est noble en nous tous.

Il faut bien que je dise tout cela pour aborder les raisons que m'y obligent, par égard pour vous qui lirez ce texte comme pour tous ceux qui œuvrent avec moi, parce qu'ils savent comment les choses se passent et qu'ils ont confiance en moi.

Comment ose-t-on dire - comme les partisans de Merdogne l'expriment si souvent - que sur les Côtes de Clermont il n'y a pas d'oppidum et que les témoins matériels du temps de la conquête romaine y sont absents, alors que ceux qui s'y livrent savent bien que c'est faux (à moins que certains d'entre eux ne soient que des imbéciles).

Comment ose-t-on dire, que sur Chanturgue, à la place du camp romain que j'y ai vu et étudié en même temps que d'éminents archéologues et historiens de la Gaule et de Rome, on n'y voit que des arrangements de pierre sèche (ce qui ne veut rien dire, car les camps romains sont en effet des arrangements de pierre sèche), mais quels arrangements dès qu'il s'agit du camp de Chanturgue !

Ne voit-on pas qu'il y a là un manque de courage et qu'il aurait été honorable de dire franchement qu'il ne s'agit pas d'un camp romain. Les mêmes soutiennent que peut-être ces arrangements ne seraient que ceux d'une abbaye du Moyen Age !!!

On a pu lire dans un journal régional que les Côtes de Clermont n'étaient occupées par l'homme que du néolithique au premier âge du fer, mais qu'à Merdogne le site était occupé pendant la conquête par des Gaulois qui, venus de Corent, auraient établi leurs pénates sur le site afin que César y trouve à qui parler, parce qu'avant ce déplacement il n'y avait personne. Curieux, non ? ou stupide ?

Je sais, moi, et c'est un secret que j'ai fini par confier à ce journal, il y a 6 mois, que Merdogne était inapte à assurer la vie à une population de quelque importance parce que sur le sommet il n'y a pas d'eau vive. Les gallo-romains en savaient quelque chose puisque pour y vivre, ils aménagèrent deux citernes pour recueillir les eaux de pluie des toits, etc.

Et puis, il y a ce fameux camp romain de Chanturgue dont un particulier peu scrupuleux s'est emparé au nez et à la barbe de deux administrations propriétaires d'une grande partie du plateau.

L'ASCOT a introduit, auprès des administrations concernées, une action en justice pour que ce qui appartient réellement à ces administrations – à nous donc- retourne au bien public ... Les zones où se trouvent les structures romaines sont clôturées, propriété privée du « domaine de Chanturgue » « défense d'entrer », il y a des chiens et une fourche.

Enfin à Merdogne (les défenseurs du site) ne parlent jamais de la concordance exceptionnelle du massif des Côtes de Clermont et des textes de César. La reconstitution de la bataille dite de Gergovie y prend pourtant une allure de leçon modèle de l'École de Guerre.

Les mêmes (de Merdogne) ne veulent pas de cette reconstitution, et pour cause. L'un d'eux cependant un peu plus adroit admet que cette reconstitution montre que la montagne des Côtes y est mieux adaptée qu'à Merdogne. Sensibilité ? Discrétion ? Il y a là comme un petit regret d'avoir à trop diminuer la vérité.

Cette vérité là serait de nature à enrichir notre patrimoine historique, au niveau des sites essentiels du passé. Il n'y en a, hélas, pas trop en France.



*Soutenez l'ASCOT en apportant votre soutien financier.
Il nous est aujourd'hui nécessaire, pour que continue notre action :
La défense des Côtes de Clermont et la mise en valeur des vestiges archéologiques...*

“ Bulletin de Souscription Exceptionnelle ”

ASCOT

✉ 81, rue de Beaupeyras - 63100 Clermont-Ferrand

Nom/Prénom :

Qualité :

Adresse :

.....

Souhaite garantir financièrement l'existence de l'ASCOT. Ci-joint règlement de F.

Acceptez-vous que votre nom et qualité soit publié comme souscripteur dans une future Chronique ?

OUI

NON